

PROGRAMME DE FORMATION

Formation Habilitation Électrique

Opérations d'ordre électrique Haute Tension.

Formation initiale

VOTRE BESOIN : (ou votre problématique)

Former du personnel à l'habilitation électrique selon la convention CARSAT Centre-Val de Loire Habilitation Electrique n°313/2021/ELEC/11

NOTRE REPONSE :

Mettre en place une formation basée sur les obligations de prévention de l'employeur.
Cette formation peut être adaptée en fonction des acquis des salariés, liés notamment à des formations et sensibilisations déjà effectuées ou à leur profession.
Ce programme est conforme à la Norme NF C 18-510/A1 de Février 2020



Dates et lieux : Nous contacter
02.41.60.48.16
integralformation@orange.fr

PUBLIC ET PRE-REQUIS

- Avoir validé le tronc commun N°2

MODALITE DE LA FORMATION

- 7 heures en présentiel + 3.5 heures si photovoltaïque
- Effectif moyen : 10 personnes maximum

OBJECTIFS

- Exécuter en toute sécurité des opérations d'ordre électrique sur des installations ou équipements électriques du domaine de tension HTA (<50kV).
- A l'issue de la formation l'apprenant pourra être validé sur les indices suivants : H1, H1v, H2, H2v, HC, H2V essai selon les modules suivis et validés en pratique et en théorie.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

- Diaporama, film. Textes réglementaires et juridiques.

VALIDATION /EVALUATION

- La formation est animée par un formateur expérimenté et répondant aux exigences du conventionnement CARSAT Centre-Val de Loire (n°313/2021/ELEC/11).
- Formation participative, études de cas pratique, exercices pratiques dans une salle équipée de cellules haute et basse tension.
- Evaluation de la formation par les participants avec le document « **Evaluation de la formation** ».
- **Durée de validité** : 3 ans.

DOCUMENTS REMIS

- Attestation de formation remise au participant.
- Attestation de présence.
- Le titre d'habilitation.



Cette prestation est accessible sous conditions aux personnes en situation de handicap.

PROGRAMME DE FORMATION

Formation Habilitation Électrique Opérations d'ordre électrique Haute Tension. Formation initiale

DEROULE DE LA FORMATION

✦ ACCUEIL - PRESENTATION DE LA FORMATION ET TOUR DE TABLE.

Durée : 10 minutes

Moyens à planifier :

Salle et vidéoprojecteur. Zone avec matériels mis à disposition permettant les exercices et l'examen pratique en toute sécurité.

MODULE TRONC COMMUN N°1

✦ OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Décrire la structure et le principe de fonctionnement des ouvrages ou des installations électriques (ligne et poste).
Identifier la structure et le principe de fonctionnement des ouvrages ou des installations électriques (ligne et poste).
- Enoncer les fonctions des matériels électriques des postes (fonctions : commandes, séparations, protections).
Identifier les matériels électriques.
- Expliquer les principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés.
Mettre en œuvre les principes de la mise en équipotentialité.
- Expliquer les principes de verrouillages et inter-verrouillage pour les matériels concernés.
Manœuvrer un appareillage équipé de verrouillage et d'inter-verrouillage.
- Citer les matériels et équipements de protection collective et leurs fonctions.
Identifier, vérifier et utiliser les matériels et équipements de protection.
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés

MODULE H1, H2, H1V, H2V, H2V ESSAI

Exécutant et chargé de travaux hors tension en haute tension

Pré-requis : Avoir validé le tronc commun N°2 et le module technique HTA.

✦ OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Citer les différents travaux hors tension avec ou sans environnement électrique.
- Préciser le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique.
 - ✦ Pour les EXECUTANTS :
*Respecter les instructions données par le chargé de travaux ;
Rendre compte de son activité.*
 - ✦ Pour les CHARGES DE TRAVAUX :
*Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires
Respecter les instructions données par le chargé d'exploitation électrique ou par le chargé de consignation.
Rendre compte de son activité.*

PROGRAMME DE FORMATION

Formation Habilitation Électrique

Opérations d'ordre électrique Haute Tension.

Formation initiale

- Identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans présence de pièces nues sous tension (symboles, rôles de chacun, etc.).
- Enoncer les prescriptions d'exécution des travaux.
 - Organiser, délimiter et signaler la zone de travail. (Pour B2 et B2V).*
 - Éliminer un risque de présence de tension dans la zone de voisinage basse tension. (Pour B1V et B2V).*
 - Respecter la zone de travail.*
- Nommer, rédiger et vérifier les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension (attestation de consignation, avis de fin de travail), ainsi que les autres documents associés (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.).
- Nommer les instructions de sécurité spécifiques aux essais (pour H2V essai)
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux.
 - Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés.*
- Identifier les ouvrages ou les installations et les zones d'environnement objet des travaux (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.).
 - Effectuer des travaux hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension.*
 - Réaliser une deuxième étape de consignation.*
 - Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée*
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'un travail.
 - Respecter et faire respecter les règles et les instructions de sécurité.*
- Enoncer les instructions de sécurité spécifiques aux essais (pour H2V essai)
 - Respecter et faire respecter les instructions de sécurité.*
 - Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant aux essais.*

MODULE HC

Consignation Haute Tension

Pré-requis : Avoir validé le tronc commun N°2 et le module technique HTA.

✦ OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique et au chargé de travaux.
 - Rédiger les documents pouvant être utilisés lors d'une consignation.*
 - Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires.*
 - Identifier le chargé de travaux et échanger les informations nécessaires.*
- Décrire les opérations de consignation et documents associés
 - Effectuer la consignation en une étape et la consignation en deux étapes dans le domaine de tension HTA.*
- Décrire un régime de réquisition si nécessaire
 - Renseigner un avis de réquisition*
 - Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.*

✦ UN CONTROLE CONTINU DES CONNAISSANCES EST EFFECTUE ET UN EXAMEN THEORIQUE ET PRATIQUE SANCTIONNE LA DELIVRANCE DU TITRE D'HABILITATION

Durée : 13 Heures 30

✦ BILAN, SYNTHÈSE DU STAGE ET EVALUATION DE SATISFACTION DES STAGIAIRES. 10 minutes.

Support à transmettre pour les stagiaires : Ressources pédagogiques MémoForma.